

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL du mardi 08/06/2021

Madame la Présidente,

Voilà maintenant plus d'un an que la situation demeure alarmante sur le plan de la gestion sanitaire et, pourtant, aucuns enseignements n'ont été tirés des choix politiques qui nous amènent à la situation actuelle. Notre système hospitalier tient uniquement grâce au dévouement des professionnels de la santé, qui font vivre ses structures et assurent, dans le quotidien, la prise en charge des patients. La continuité des services publics est maintenue par le sens du service et le professionnalisme des agents qui les assurent.

Voilà maintenant plus d'un an que nous aurions pu espérer que le monde d'après serait un monde meilleur, mais il n'est que la continuité du monde d'avant, en pire pour bien des agents. La même logique qui guidait le monde d'avant est appliqué avec les mêmes finalités. Pour absorber les dettes générées par les plans de soutien à la vie économique, des politiques drastiques d'austérité seront déployées. Le rapport Arthuis sur la gestion des finances publiques le laisse déjà entendre.

Nous savons l'ensemble des agents impliqués pour assurer les missions de notre administration. Mais, en tant qu'employeur public, vous devez assurer la sécurité, la santé et la protection des agents dont vous avez la responsabilité. La politique de diminution des effectifs, qui dure depuis près de 20 ans, a atteint ses limites depuis bien trop longtemps. Les agents souffrent de conditions de travail dégradées, car on leur demande d'en faire toujours plus avec toujours moins de moyens. Cette politique délétère n'est accompagnée d'aucunes réflexions sur l'organisation du travail, ni d'analyse des tâches des agents au sein de processus de travail de plus en plus mouvants. L'amoncellement de réformes qui se suivent en cascade ne fait plus sens. Les agents, bien que souvent très attachés à leurs missions de service public, arrivent parfois à en perdre le sens de leur travail. Inexorablement leur moral est touché et de fait leur motivation. Les sondages de sites, réalisés en amont comme en aval, des effets du Nouveau Réseau de Proximité l'ont démontré : les agents souffrent, les agents ont peur, les agents sont désabusés !

En parallèle, le télétravail s'est imposé, durant cette crise sanitaire, comme la mesure phare du gouvernement pour protéger la santé des agents, et limiter la propagation du Covid. Si le télétravail présente certains intérêts sur le plan personnel et sanitaire, il ne faut pas nier qu'il y a des effets négatifs sur les collectifs de travail et les organisations du travail. Nous aurons l'occasion d'aborder ce sujet inscrit à l'ordre du jour, au point numéro 3 de ce CTL.

Ce Comité Technique Local est le 1^{er} depuis la journée d'action nationale du 10 mai 2021 où plus de 20 % des personnels de l'Aveyron se sont mis en grève. Ce taux n'est pas insignifiant au regard du contexte et reflète un certain malaise dans notre administration. Les agents des Finances Publiques ont porté la plateforme intersyndicale revendicative qui s'articule autour d'un renforcement des droits et garanties des personnels, la question des conditions de travail, du télétravail, la question du pouvoir d'achat intégrant la rémunération, la formation et le sujet des missions/structures.

Dans ce cadre, les organisations syndicales et les personnels attendent des réponses. Sans vouloir un grenelle de la DGFIP, dont les réponses apportées dans le domaine de la Santé et de l'Éducation Nationale sont loin des attentes légitimes des personnels de ces secteurs, nous attendons des réponses ou des signes forts sur l'ensemble de ces sujets.

Pour les élus de **Solidaires Finances Publiques Aveyron**, être élus du personnel consiste à relayer les attentes d'informations des agents, leurs expressions, leurs colères, mais aussi leurs revendications et leurs aspirations à véritablement disposer de bonnes conditions et outils de travail nécessaires à l'exercice de leurs missions. Mais également leur volonté à travers leurs élus du personnel à être entendus par une direction de plus en plus éloignée de leur quotidien.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de tenter inlassablement de mettre la direction en face des effets néfastes de ses projets ou de souligner le décalage manifeste des mesures mises en œuvre avec les réalités concrètes des agents en première ligne, face aux difficultés lourdes d'exercice des missions, face aux attentes toujours plus fortes des usagers.